

MUTUELLE   SANTÉ PRÉVOVANCE SERVICES							
Contrat d'assurance santé responsable <sup>2</sup>	Tarif le plus souvent facturé, ou tarif réglementé	Base de remboursement de la sécurité sociale (BR) <sup>3</sup>	Remboursement assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge		
Hospitalisation	Hospitalisation						
Forfait journalier hospitalier (hébergement)	20 € (15 € en service psychiatrique)	0€	0€	20 € (15€)	0 €		
Chambre particulière (sur demande du patient)	Non connu (NC)	Non remboursé	Non remboursé	40 € par nuitée en soins de suite	-		
		Séjours avec actes lourds					
L'hôpital public	c inclut la rémunération des praticiens	dans les frais de séjour, alors que leur	s honoraires sont facturés séparémen	t dans le secteur privé			
	Exemple d'une	opération chirurgicale de la catara	cte, en secteur privé				
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	BR - 24 €	24€	0€		
Frais de séjour en secteur privé	794,12 €	794,12€	770,12€	24€	0 €		
Honoraires médecins (adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Dépassements maitrisés	BR	100 % BR	Dépassement si prévu au contrat	Niveau 1		
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	Tarif moyen de 422€	271,70€	271,70€	108,68 €	41,62 €		
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	100 % BR	(remboursement des dépassements plafonné à 100%	Niveau 1		
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	Tarif moyen de 463€	271,70€	271,70€	54,34 €	136,96 €		
		Séjours sans acte lourd					
L'hôpital public	c inclut la rémunération des praticiens	dans les frais de séjour, alors que leur	s honoraires sont facturés séparémen	t dans le secteur privé			
	Exemple d'un suivi d'une pneu	ımonie ou pleurésie pour un patient	t de plus de 17 ans, en hôpital public				
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	80 % BR	20 % BR	0 €		
Frais de séjour en secteur public	Tarif moyen de 3344, 37€	3344, 37€	2675, 50€	668, 87 €	0,00€		
Soins courants							
Honoraires médecins secteur 1 (généralistes ou spécialistes)	Tarif de convention	BR	70 % BR – 1 €	30 % BR	1 € de participation forfaitaire		
Ex : consultation médecin traitant généraliste pour un patient de plus de 18 ans	26,5 €	26,5 €	17,55 €	7,95 €	1 € de participation forfaitaire		
Ex : consultation pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans	33,5 €	33,5 €	23,45 €	10,05 €	0€		
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18	31,5 €	31,5 €	21,05 €	9,45 €	1 € de participation forfaitaire		
ans (gynécologie, obstétrique, ophtalmologie, dermatologie, etc)							
Honoraires médecins (adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Dépassements maitrisés	BR	70 % BR – 1 €	30 % BR + dépassement si prévu au contrat	1 € de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat		
Ex : consultation pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans	49€	33,5€	23,45€	16,75€	8,80€		
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18	52€	31,5€	21,05€	15,75€	15,20€		
ans (gynécologie, obstétrique, ophtalmologie, dermatologie, etc)							
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	70% BR – 1€	30 % BR + dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassements plafonné à 100% BR)	1€ de participation forfaitaire, plus dépassement selon contrat		
Ex : consultation pédiatre pour enfant de 2 à 16 ans	64€	23€	16,1€	6,9 €	41 €		
Ex : consultation pédiatre pour enfant de 2 à 10 ans	65€	23€	15,1€	6,9 €	43€		
ans (gynécologie, obstétrique, ophtalmologie, dermatologie, etc)			, -	,			
Matériel médical	Tarif moyen facturé	BR	60% BR	40 % BR + dépassement si prévu au contrat	Niveau 1		
Ex : achat d'une paire de béquilles	25,99€	24,40€	14,64€	9,76 €	1,59 €		
	Tarif le plus souvent facturé, ou	Base de remboursement de la	Remboursement assurance	Remboursement assurance	Dtà		
Contrat d'assurance santé responsable <sup>2</sup>	tarif réglementé	sécurité sociale (BR) <sup>3</sup>	maladie obligatoire (AMO)	maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge		

Dentaire					
Soins et prothèses 100% santé	Honoraire limite de facturation (HLF)	BR	60% BR	40% BR + dépassement dans la limite du plafond des honoraires	0€
Ex : pose d'une couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires	500€	120€	72€	428€	0€
Soins (hors 100% santé)	Tarif de convention	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat	Niveau 1
Ex : détartrage	43,38€	43,38€	26,03€	17,35€	0,00€
Prothèses (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat	Niveau 1
Ex : couronne céramo-métallique sur molaires	554,00€	120€	72€	168 €	314,00 €
Orthodontie (moins de 16 ans)	Prix moyen national	BR	100 % BR	Dépassement si prévu au contrat	Niveau 1
Ex : traitement par semestre (6 max)	698€	193,50€	193,50 €	193,50 €	311,00 €
Optique					
Équipement 100% santé	Prix limite de vente (PLV)	BR	60 % BR	40 % BR + dépassement dans la limite des PLV <sup>4</sup>	0 €
Ex : Verres simples et monture Ex : Verres progressifs et monture	42,5 € (par verre) + 30 € (monture) 90 € (par verre) + 30 € (monture)	12,75 € par verre + 9 € 27 € par verre + 9 €	7,65€ par verre + 5,40€ 16,20 € par verre + 5,40 €	34,85€ par verre + 24,60 € 73,80 € par verre + 24,60 €	0€ 0€
Équipement (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60 % BR	40 % BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Niveau 1
Ex : verres simples + monture Ex : verres progressifs + monture	107 € (par verre) + 142 € (monture) 239 € (par verre) + 142 € (monture)	0,05 € par verre + 0,05 € 0,05 € par verre + 0,05 €	0,03 € par verre + 0,03 € 0,03 € par verre + 0,03 €	29,97 € par verre + 69,97 € = 129,91 € 99,97 € par verre + 69,97 € = 269,91 €	226 € 350€
Lentilles	Prix moyen national	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Prise en charge si prévu au contrat	Niveau 1
Forfait annuel	NC	Non remboursé (dans le cas général)	Non remboursé (dans le cas général)	50€	-
Chirurgie réfractive	Prix moyen national	Non remboursé	Non remboursé	Prise en charge si prévu au contrat	Niveau 1
Ex opération corrective de la myopie	NC	Non remboursé	Non remboursé	200 € par an	-
Aides auditives					
Équipement 100% santé	Prix limite de vente (PLV)	BR	60% BR	40% BR + dépassement dans la limite des PLV	0€
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	950 €	400€	240€	710€	0€
Équipement (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Niveau 1
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	1565€	400€	240€	260 €	1 065 €

- 1: Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et respectant le parcours de soins coordonnés.
- 2: Les contrats sont dits « responsables » quand ils respectent des obligations fixées par la règlementation, notamment des minimums et maximums de remboursement ainsi que des interdictions de prise en charge. Pour aller plus loin, consulter le Glossaire de l'assurance complémentaire santé.
- 3: La BR est un tarif de « référence » fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical. L'assurance maladie obligatoire ne rembourse dans la plupart des cas qu'un % de la BR, à un taux différent selon les actes, produits de santé, dispositifs médicaux, le complément étant apporté par l'assurance maladie complémentaire.
- 4 · Prix limite de vente

Ce document présente des exemples de remboursements en euros par l'assurance maladie et par votre contrat complémentaire santé, parmi les cas les plus fréquents et selon le niveau de couverture choisi. Ils ne correspondent pas forcément à vos besoins ou à votre situation mais, ils vous permettent de comprendre, choisir ou comparer les tableaux de garantie. Ils ne peuvent se substituer aux documents contractuels qui seuls engagent l'organisme de complémentaire santé. Ils ont été construits sur la base des données communiquées par l'assurance maladie obligatoire et en s'appuyant sur le Glossaire de l'assurance complémentaire santé édicté par l'UNOCAM (https://unocam.fr/ressources/documents-a-telecharger/)



MUTUELLE   SANTE PRÉVOYANCE SERVICES	·				
Contrat d'assurance santé responsable <sup>2</sup>	Tarif le plus souvent facturé, ou tarif réglementé	Base de remboursement de la sécurité sociale (BR) <sup>3</sup>	Remboursement assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge
Hospitalisation					
Forfait journalier hospitalier (hébergement)	20 € (15 € en service psychiatrique)	0€	0€	20 € (15€)	0 €
Chambre particulière (sur demande du patient)	Non connu (NC)	Non remboursé	Non remboursé	50 € par nuitée en soins de suite	-
		Séjours avec actes lourds			
L'hôpital public	c inclut la rémunération des praticiens	dans les frais de séjour, alors que leur	s honoraires sont facturés séparémen	t dans le secteur privé	
	Exemple d'une	e opération chirurgicale de la catara	cte, en secteur privé		
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	BR - 24 €	24€	0€
Frais de séjour en secteur privé	794,12 €	794,12€	770,12€	24€	0 €
Honoraires médecins (adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Dépassements maitrisés	BR	100 % BR	Dépassement si prévu au contrat	Niveau 2
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	Tarif moyen de 422€	271,70€	271,70€	150,30 €	0,00 €
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	100 % BR	(remboursement des dépassements plafonné à 100%	Niveau 2
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	Tarif moyen de 463€	271,70€	271,70€	163,02 €	28,28 €
		Séjours sans acte lourd			
L'hôpital public	c inclut la rémunération des praticiens	dans les frais de séjour, alors que leur	s honoraires sont facturés séparémen	t dans le secteur privé	
	Exemple d'un suivi d'une pneu	ımonie ou pleurésie pour un patient	t de plus de 17 ans, en hôpital public		
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	80 % BR	20 % BR	0 €
Frais de séjour en secteur public	Tarif moyen de 3344, 37€	3344, 37€	2675, 50€	668, 87 €	0,00€
Soins courants					
Honoraires médecins secteur 1 (généralistes ou spécialistes)	Tarif de convention	BR	70 % BR – 1 €	30 % BR	1 € de participation forfaitaire
Ex : consultation médecin traitant généraliste pour un patient de plus de 18 ans	26,5 €	26,5 €	17,55 €	7,95 €	1 € de participation forfaitaire
Ex : consultation pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans	33,5 €	33,5 €	23,45 €	10,05 €	0€
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, obstétrique, ophtalmologie, dermatologie, etc)	31,5 €	31,5 €	21,05€	9,45 €	1 € de participation forfaitaire
ans (gyriecologie, obstetrique, opritalifiologie, dermatologie, etc)					
Honoraires médecins (adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Dépassements maitrisés	BR	70 % BR – 1 €	30 % BR + dépassement si prévu au contrat	1 € de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat
Ex : consultation pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans	49€	33,5€	23,45€	25,55€	0€
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, obstétrique, ophtalmologie, dermatologie, etc)	52€	31,5€	21,05€	29,95€	1€
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	70% BR – 1€	30 % BR + dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassements plafonné à 100% BR)	1€ de participation forfaitaire, plus dépassement selon contrat
Ex : consultation pédiatre pour enfant de 2 à 16 ans	64€	23€	16,1€	18,4€	29,5€
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18	65€	23€	15,1€	18,4€	31,5€
ans (gynécologie, obstétrique, ophtalmologie, dermatologie, etc)			-,	.,	,
Matériel médical	Tarif moyen facturé	BR	60% BR	40 % BR + dépassement si prévu au contrat	Niveau 2
Ex : achat d'une paire de béquilles	25,99€	24,40€	14,64€	11,35 €	0,00 €
Contrat d'assurance santé responsable <sup>2</sup>	Tarif le plus souvent facturé, ou tarif réglementé	Base de remboursement de la sécurité sociale (BR) <sup>3</sup>	Remboursement assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge
		` '			

Dentaire					
Soins et prothèses 100% santé	Honoraire limite de facturation (HLF)	BR	60% BR	40% BR + dépassement dans la limite du plafond des honoraires	0€
Ex : pose d'une couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires	500€	120€	72€	428€	0€
Soins (hors 100% santé)	Tarif de convention	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat	Niveau 2
Ex : détartrage	43,38€	43,38€	26,03€	17,35€	0,00€
Prothèses (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat	Niveau 2
Ex : couronne céramo-métallique sur molaires	554,00€	120€	72€	288 €	194,00 €
Orthodontie (moins de 16 ans)	Prix moyen national	BR	100 % BR	Dépassement si prévu au contrat	Niveau 2
Ex : traitement par semestre (6 max)	698€	193,50€	193,50 €	387,00 €	117,50 €
Optique					
Équipement 100% santé	Prix limite de vente (PLV)	BR	60 % BR	40 % BR + dépassement dans la limite des PLV <sup>4</sup>	0 €
Ex : Verres simples et monture Ex : Verres progressifs et monture	42,5 € (par verre) + 30 € (monture) 90 € (par verre) + 30 € (monture)	12,75 € par verre + 9 € 27 € par verre + 9 €	7,65€ par verre + 5,40€ 16,20 € par verre + 5,40 €	34,85€ par verre + 24,60 € 73,80 € par verre + 24,60 €	0€ 0€
Équipement (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60 % BR	40 % BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Niveau 2
Ex : verres simples + monture Ex : verres progressifs + monture	107 € (par verre) + 142 € (monture) 239 € (par verre) + 142 € (monture)	0,05 € par verre + 0,05 € 0,05 € par verre + 0,05 €	0,03 € par verre + 0,03 € 0,03 € par verre + 0,03 €	69,97 € par verre + 99,97 € = 239,91 € 129,97 € par verre + 99,97 € = 359,91 €	116 € 260€
Lentilles	Prix moyen national	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Prise en charge si prévu au contrat	Niveau 2
Forfait annuel	NC	Non remboursé (dans le cas général)	Non remboursé (dans le cas général)	125 €	-
Chirurgie réfractive	Prix moyen national	Non remboursé	Non remboursé	Prise en charge si prévu au contrat	Niveau 2
Ex opération corrective de la myopie	NC	Non remboursé	Non remboursé	400 € par an	-
Aides auditives					
Équipement 100% santé	Prix limite de vente (PLV)	BR	60% BR	40% BR + dépassement dans la limite des PLV	0€
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	950 €	400€	240€	710€	0€
Équipement (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Niveau 2
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	1565€	400€	240€	560 €	765 €

- 1: Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et respectant le parcours de soins coordonnés.
- 2: Les contrats sont dits « responsables » quand ils respectent des obligations fixées par la règlementation, notamment des minimums et maximums de remboursement ainsi que des interdictions de prise en charge. Pour aller plus loin, consulter le Glossaire de l'assurance complémentaire santé.
- 3: La BR est un tarif de « référence » fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical. L'assurance maladie obligatoire ne rembourse dans la plupart des cas qu'un % de la BR, à un taux différent selon les actes, produits de santé, dispositifs médicaux, le complément étant apporté par l'assurance maladie complémentaire.
- 4 · Prix limite de vente

Ce document présente des exemples de remboursements en euros par l'assurance maladie et par votre contrat complémentaire santé, parmi les cas les plus fréquents et selon le niveau de couverture choisi. Ils ne correspondent pas forcément à vos besoins ou à votre situation mais, ils vous permettent de comprendre, choisir ou comparer les tableaux de garantie. Ils ne peuvent se substituer aux documents contractuels qui seuls engagent l'organisme de complémentaire santé. Ils ont été construits sur la base des données communiquées par l'assurance maladie obligatoire et en s'appuyant sur le Glossaire de l'assurance complémentaire santé édicté par l'UNOCAM (https://unocam.fr/ressources/documents-a-telecharger/)



MUTUELLE   SANTE PREVOYANCE SERVICES	·				
Contrat d'assurance santé responsable <sup>2</sup>	Tarif le plus souvent facturé, ou tarif réglementé	Base de remboursement de la sécurité sociale (BR) <sup>3</sup>	Remboursement assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge
Hospitalisation					
Forfait journalier hospitalier (hébergement)	20 € (15 € en service psychiatrique)	0€	0€	20 € (15€)	0 €
Chambre particulière (sur demande du patient)	Non connu (NC)	Non remboursé	Non remboursé	70 € par nuitée en soins de suite	-
		Séjours avec actes lourds			
L'hôpital public	c inclut la rémunération des praticiens	dans les frais de séjour, alors que leur	s honoraires sont facturés séparémen	t dans le secteur privé	
	Exemple d'un	e opération chirurgicale de la catara	cte, en secteur privé		
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	BR - 24 €	24 €	0€
Frais de séjour en secteur privé	794,12 €	794,12€	770,12€	24€	0 €
Honoraires médecins (adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Dépassements maitrisés	BR	100 % BR	Dépassement si prévu au contrat	Niveau 3
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	Tarif moyen de 422€	271,70€	271,70€	150,30 €	0,00 €
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	100 % BR	(remboursement des dépassements plafonné à 100%	Niveau 3
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	Tarif moyen de 463€	271,70€	271,70€	191,30 €	0,00 €
		Séjours sans acte lourd			
L'hôpital public	c inclut la rémunération des praticiens	dans les frais de séjour, alors que leur	s honoraires sont facturés séparémen	t dans le secteur privé	
	Exemple d'un suivi d'une pne	umonie ou pleurésie pour un patien	t de plus de 17 ans, en hôpital public		
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	80 % BR	20 % BR	0 €
Frais de séjour en secteur public	Tarif moyen de 3344, 37€	3344, 37€	2675, 50€	668, 87 €	0,00€
Soins courants					
Honoraires médecins secteur 1 (généralistes ou spécialistes)	Tarif de convention	BR	70 % BR – 1 €	30 % BR	1 € de participation forfaitaire
Ex : consultation médecin traitant généraliste pour un patient de plus de 18 ans	26,5 €	26,5 €	17,55 €	7,95 €	1 € de participation forfaitaire
Ex : consultation pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans	33,5 €	33,5 €	23,45 €	10,05 €	0€
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18	31,5 €	31,5 €	21,05 €	9,45 €	1 € de participation forfaitaire
ans (gynécologie, obstétrique, ophtalmologie, dermatologie, etc)					
Honoraires médecins (adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Dépassements maitrisés	BR	70 % BR – 1 €	30 % BR + dépassement si prévu au contrat	1 € de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat
Ex : consultation pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans	49€	33,5€	23,45€	25,55€	0€
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, obstétrique, ophtalmologie, dermatologie, etc)	52€	31,5€	21,05€	29,95€	1€
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	70% BR – 1€	30 % BR + dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassements plafonné à 100% BR)	1€ de participation forfaitaire, plus dépassement selon contrat
Ex : consultation pédiatre pour enfant de 2 à 16 ans	64€	23€	16,1€	29,9€	18€
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18	65€	23€	15,1€	29,9€	20€
ans (gynécologie, obstétrique, ophtalmologie, dermatologie, etc)			·	,	
Matériel médical	Tarif moyen facturé	BR	60% BR	40 % BR + dépassement si prévu au contrat	Niveau 3
Ex : achat d'une paire de béquilles	25,99€	24,40€	14,64€	11,35 €	0,00 €
Control No.	Tarif le plus souvent facturé, ou	Base de remboursement de la	Remboursement assurance	Remboursement assurance	Posto à de sus
Contrat d'assurance santé responsable <sup>2</sup>	tarif réglementé	sécurité sociale (BR) <sup>3</sup>	maladie obligatoire (AMO)	maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge

Dentaire					
Soins et prothèses 100% santé	Honoraire limite de facturation (HLF)	BR	60% BR	40% BR + dépassement dans la limite du plafond des honoraires	0€
Ex : pose d'une couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires	500€	120€	72€	428€	0€
Soins (hors 100% santé)	Tarif de convention	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat	Niveau 3
Ex : détartrage	43,38€	43,38€	26,03€	17,35€	0,00€
Prothèses (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat	Niveau 3
Ex : couronne céramo-métallique sur molaires	554,00€	120€	72€	408 €	74,00 €
Orthodontie (moins de 16 ans)	Prix moyen national	BR	100 % BR	Dépassement si prévu au contrat	Niveau 3
Ex : traitement par semestre (6 max)	698€	193,50€	193,50 €	504,50 €	0,00€
Optique					
Équipement 100% santé	Prix limite de vente (PLV)	BR	60 % BR	40 % BR + dépassement dans la limite des PLV <sup>4</sup>	0€
Ex : Verres simples et monture Ex : Verres progressifs et monture	42,5 € (par verre) + 30 € (monture) 90 € (par verre) + 30 € (monture)	12,75 € par verre + 9 € 27 € par verre + 9 €	7,65€ par verre + 5,40€ 16,20 € par verre + 5,40 €	34,85€ par verre + 24,60 € 73,80 € par verre + 24,60 €	0€ 0€
Équipement (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60 % BR	40 % BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Niveau 3
Ex : verres simples + monture Ex : verres progressifs + monture	107 € (par verre) + 142 € (monture) 239 € (par verre) + 142 € (monture)	0,05 € par verre + 0,05 € 0,05 € par verre + 0,05 €	0,03 € par verre + 0,03 € 0,03 € par verre + 0,03 €	99,97 € par verre + 99,97 € = 299,91 € 199,97 € par verre + 99,97 € = 499,91 €	56€ 120 €
Lentilles	Prix moyen national	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Prise en charge si prévu au contrat	Niveau 3
Forfait annuel	NC	Non remboursé (dans le cas général)	Non remboursé (dans le cas général)	200 €	-
Chirurgie réfractive	Prix moyen national	Non remboursé	Non remboursé	Prise en charge si prévu au contrat	Niveau 3
Ex opération corrective de la myopie	NC	Non remboursé	Non remboursé	600€ par an	-
Aides auditives					
Équipement 100% santé	Prix limite de vente (PLV)	BR	60% BR	40% BR + dépassement dans la limite des PLV	0€
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	950 €	400€	240€	710€	0€
Équipement (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Niveau 3
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	1565€	400€	240€	860 €	465 €

- 1: Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et respectant le parcours de soins coordonnés.
- 2: Les contrats sont dits « responsables » quand ils respectent des obligations fixées par la règlementation, notamment des minimums et maximums de remboursement ainsi que des interdictions de prise en charge. Pour aller plus loin, consulter le Glossaire de l'assurance complémentaire santé.
- 3: La BR est un tarif de « référence » fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical. L'assurance maladie obligatoire ne rembourse dans la plupart des cas qu'un % de la BR, à un taux différent selon les actes, produits de santé, dispositifs médicaux, le complément étant apporté par l'assurance maladie complémentaire.
- 4 · Prix limite de vente

Ce document présente des exemples de remboursements en euros par l'assurance maladie et par votre contrat complémentaire santé, parmi les cas les plus fréquents et selon le niveau de couverture choisi. Ils ne correspondent pas forcément à vos besoins ou à votre situation mais, ils vous permettent de comprendre, choisir ou comparer les tableaux de garantie. Ils ne peuvent se substituer aux documents contractuels qui seuls engagent l'organisme de complémentaire santé. Ils ont été construits sur la base des données communiquées par l'assurance maladie obligatoire et en s'appuyant sur le Glossaire de l'assurance complémentaire santé édicté par l'UNOCAM (https://unocam.fr/ressources/documents-a-telecharger/)